

Orléans, le 04 novembre 2019



Remise d'un Trophée de l'eau au Syndicat mixte Arguenon-Penthièvre (Côtes-d'Armor) 10^e édition

Le Syndicat mixte Arguenon-Penthièvre, lauréat des Trophées de l'eau Loire-Bretagne, sera salué à l'occasion d'une remise officielle. Le jeudi 7 novembre 2019, le syndicat se verra remettre un trophée par Jean Placines, directeur de la délégation Armorique de l'agence de l'eau Loire-Bretagne. Une vidéo réalisée par l'agence de l'eau sur l'action primée sera projetée lors de la remise officielle.

Lauréat dans la catégorie " *Préserver l'eau, l'économiser et lutter contre les pollutions* ", le syndicat s'est distingué pour son expérimentation de semis de couverts végétaux sous céréales avant moisson.

Le syndicat mixte Arguenon-Penthièvre est chargé de la production et de la livraison d'eau potable pour un tiers du département des Côtes d'Armor (soit 220 000 habitants). Cette production d'eau potable se fait à l'usine de la Ville Hatte de Pléven, à partir de la retenue d'eau située sur le fleuve côtier de l'Arguenon.

La retenue du barrage de la Ville Hatte collecte les eaux du bassin amont de l'Arguenon. Les cultures de céréales occupent 50 % de la surface agricole de ce bassin. Afin de limiter les pollutions d'origine agricole et de garantir la protection de la qualité de l'eau qui arrive au barrage, le « groupe de pilotage agricole » du Syndicat, composé d'élus et d'agriculteurs accompagnés par la Chambre d'agriculture a expérimenté la méthode de semis de couverts végétaux sous céréales avant moisson.

Cela consiste, avant la moisson, à semer des plantes qui prendront le relais des cultures en place pour couvrir rapidement le sol et ainsi éviter qu'il reste nu. Pour réduire le coût du semis et réduire le temps de travail, un prototype de semoir MAXI COUV a été conçu par les établissements Devrand à Trédias (22) et est mis à disposition des agriculteurs par le Syndicat mixte Arguenon-Penthièvre.

INVITATION PRESSE

La remise du Trophée aura lieu jeudi 7 novembre à partir de 14h00
à l'usine de la Ville Hatte à Pléven (salle du SMAP au-dessus du barrage).

Au programme :

14h : Café et discours d'accueil, présentation de l'opération primée en vidéo et remise officielle du Trophée.

15h : Découverte du semoir MAXI-COUV (présent sur le site du Syndicat à la Ville Hatte).

15h30 : Cocktail de clôture.

Afin d'organiser au mieux votre venue, merci de nous indiquer votre présence à l'adresse mail suivante :
stephanie.blanquart@eau-loire-bretagne.fr ou par téléphone au 02 38 51 73 10 ou 06 32 64 65 23

Contact presse :

Stéphanie BLANQUART • Responsable de la délégation à l'information et à la communication
stephanie.blanquart@eau-loire-bretagne.fr • 02 38 51 73 11 • 06 32 64 65 23

Suivez-nous sur :

[Facebook](#)
[Twitter](#)
[YouTube](#)

L'agence de l'eau Loire-Bretagne

a pour mission d'aider l'ensemble des acteurs de l'eau à préserver la qualité des eaux et des milieux aquatiques.

Des sources de la Loire et de l'Allier jusqu'à la pointe du Finistère, le bassin Loire-Bretagne représente 155 000 km², soit 28 % du territoire métropolitain.

Il intéresse 334 communautés de communes, plus de 6 800 communes, 36 départements et 8 régions en tout ou partie, et plus de 13 millions d'habitants.

Agence de l'eau Loire-Bretagne

9 avenue Buffon - CS 36339

45063 Orléans cedex 2

Tél : 02 38 51 73 73

agence.eau-loire-bretagne.fr